



DOUANE

ATELIER ADHÉRENT CFDT AGENTS EXERÇANT À L'EPA MASSE

Cet atelier s'inscrit dans un cadre général de plusieurs consultations et ateliers participatifs à destination des adhérents CFDT.

Ce sont des réunions animées par le bureau national avec des adhérents de mêmes fonctions et/ou de mêmes missions.

Le but de ces ateliers est de trois ordres :

- **Renouer un contact direct avec les adhérents** dans une période sanitaire complexe qui a empêché des liens "normaux" entre les adhérents et élus (moins de tournées, de réunions de section, d'assemblées générales...)
- **Donner la parole aux adhérents et faire vivre la démocratie** au sein de notre organisation, valeur essentielle de la CFDT
- **Établir un nouveau revendicatif métier.** Nous devons nous adapter et nous moderniser continuellement afin de coller aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

CONSTATS

L'atelier « Agents exerçant à l'EPA Masse » s'est tenu en présence de collègues exerçant au sein de services territoriaux de la Masse et de responsables de cités, étant entendu que s'agissant de nos adhérents exerçant au sein du service central à Vincennes ou de l'Agence comptable au Vitalys, ces derniers n'ayant pu se rendre disponibles, ils étaient représentés par une de nos militantes locales.

Cette diversité de fonctions au sein même d'un service ne comprenant qu'un nombre réduit d'ETPT pourrait expliquer à elle seule les difficultés rencontrées.

réorganisation de l'EPA depuis 1997 complètent la compréhension de la situation actuelle que vivent les agents y exerçant.

- Suppression de 10 ETPT en 2 ans (2010-2011) lors de la mise en place de la centralisation comptable et la création de l'agence centrale à Montreuil (aujourd'hui à Vincennes)
- Suppression de 11 ETPT lors du resserrement du réseau ordonnateur avec la fermeture de services territoriaux de 37 CRM en 2007 ; n'en subsistent plus que 16 en 2013 et 14 en 2017 (avant élections) soit 12 en métropole et 3 dans les DOM
- Réduction drastique de la représentativité au sein des CTM (ex CRM) et nouvel RAOL
- Bilan sur la fonction des responsables de cités fin 2015
- Audit de la Cour des Comptes en 2016 et mesures ministérielles requises en réponse

Cette succession de fermetures et réorganisation ont impliqué un mal être au travail dans ces services qu'on retrouve aussi bien à l'ACC, au service central, dans les STM (services territoriaux) que parmi les responsables de cités. Les agents relevant de l'EPA ou exerçant en partie pour cet établissement ont une charge de travail de plus en plus importante, manquent de reconnaissance de leur hiérarchie, doivent faire preuve de plus en plus de compétences avec moins de moyens humains ou d'heures (responsables de cités).

ATELIER
ADHÉRENT

Revoir :
Services viticulture
Mission Sureté

**AGENTS EXERÇANT À
L'EPA MASSE**

A venir :

Enqueteurs
Outre-Mer
Pôle contrôle
Unités aéroportuaires en 12 H
PGP
Services CI
Chefs d'équipe en SU
Chefs de service et adjoints
Informaticiens
Maitre de Chien
Motard

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

FINANCES.CFDT.FR

A l'A.C.C., les agents y sont soumis à une pression quant à la réalisation des objectifs imposés ou encore de la part de la hiérarchie. Les logiciels et outils informatiques sur lesquels ils travaillent sont chronophages

Au service central situé à Vincennes depuis presque 3 ans, les collègues exercent désormais dans un environnement qui n'est pas propice par manque d'insonorisation. Ils doivent faire face à des applications qui sont restées longtemps peu performantes et qu'il a fallu s'approprier. La direction et l'encadrement en règle générale changent très régulièrement et les méthodes de travail tout autant par conséquent.

Dans les services territoriaux, les agents, bien que très consciencieux et appréciant leur travail – celui-ci étant dévolu à la qualité de l'hébergement et au bien-être de leurs collègues y résidant - se sentent démunis bien souvent de par la complexité, la charge de travail, le manque de moyens humains ou matériels et de soutien au sein de PLI (ou parfois de DR) eux-mêmes occupés à un grand nombre de tâches (fonctions support).

Les STM ont le sentiment que la charge de travail qui leur incombe provient du manque d'effectif au sein du service central, d'une mauvaise répartition de celle-ci entre les deux structures (statistiques diverses ...), leurs interlocuteurs changeant sans cesse.

Ils souhaiteraient aussi venir davantage en soutien des responsables de cités dans le cadre du suivi des travaux, - ils sont le premier filtre entre les mandataires et les locataires - ou encore être mieux entendus dans leurs propositions d'amélioration de l'offre du parc et de son entretien.

Les responsables de cités sont trop peu nombreux, doivent bien souvent exercer leurs fonctions sur plusieurs cités par manque de responsable sur tous les sites. Ils se retrouvent régulièrement seul face aux sollicitations régulières des locataires à des horaires souvent indus, ne savent pas forcément quelles sont les missions à remplir, ne trouvent pas toujours de réponses ou d'aide auprès des STM, eux-mêmes débordés, voire se retrouvent parfois sujet à des récriminations des locataires qui oublient qu'ils sont des collègues de la même administration. Idem pour les agents des STM.

La conséquence de ce mal-être est un turn-over important des personnels et un manque d'attractivité du poste. Il existe un réel problème de positionnement et de relationnel entre locataires et les agents de l'EPA

REVENDEICATIONS

Il ressort de cet atelier le cruel manque d'effectif pour réaliser l'ensemble des missions dévolues à chacun des collègues exerçant au sein de l'EPA Masse ou, comme les responsables de cités, travaillant en partie pour l'établissement.

Les multiples fermetures et autres resserrements ont fait qu'ils sont de moins en moins nombreux pour exercer davantage de travail qui plus est, de plus en plus pointu.

- Il est nécessaire de recréer des structures ou antennes permettant davantage de proximité facilitant ainsi le temps de trajet pour se rendre dans les cités, à la rencontre des mandataires ou des entreprises. Cette mesure aurait pour conséquence directe de délayer un peu la charge de travail entre les différents STM et ferait baisser la pression qui s'exerce sur les collègues.
- Un besoin d'effectif mis à disposition de l'EPA est évident. Accroître le nombre d'ETP en faisant appel à des collègues supplémentaires voire à des apprentis comme c'est le cas au sein du service central réduirait aussi la charge de travail et favoriserait le maintien des collègues en place.
- Le développement du télétravail au sein des STM est tout-à-fait possible car nombre de tâches peuvent être réalisées en TT. Cela contribuerait aussi à l'amélioration des conditions de travail.
- La rédaction de fiches de postes dûment remplies éviterait la disparité de la charge de travail entre les différents STM. Ces fiches de postes sont réclamées aussi par les responsables de cités
- La formation face à la technicité demandée, aussi bien en matière de logiciels, suivi des travaux, relationnels avec les mandataires, rédaction des états des lieux est devenue primordiale
- La fonction de responsable de cités, bien que récemment examinée en GT et améliorée tant en nombre d'heures de décharge que de reconnaissance (via le CREP) ou heures de formation dédiée semble ne pas être exercée partout de la même façon. Elle doit encore être harmonisée et rendue plus gratifiante et davantage facilitée.

Les LDG, récemment mises en œuvre, ont reconnu la spécificité demandée aux agents exerçant au sein des services de l'EPA Masse en accordant une priorité pour résidence peu attractive d'un abondement de 100 points lors d'une demande de mutation.

C'est bien la preuve que l'administration reconnaît que les agents concernés font montre de conscience professionnelle, de réelles compétences au service de leurs collègues locataires de l'établissement et qu'elle se doit de faire en sorte de les maintenir sur place au risque de perpétuer ce turn-over rendu insupportable pour les agents restant en poste par manque d'opportunité ou de possibilité de mobilité.